

Mérites d'architecture 2023 : les citoyens invités à voter pour leur projet coup de coeur

Québec, le 17 janvier 2023 – La Ville de Québec invite les citoyens à voter pour leur coup de cœur architectural dans le cadre du Prix du public des Mérites d'architecture 2023.

Les sept projets finalistes, sélectionnés par un [jury indépendant](#), sont les suivants :

- Centre de glaces Intact Assurance
- Expérience Chute
- Grand Théâtre de Québec
- Îlot des Capucins (phases 2 et 3)
- Lauberivière
- Parc éphémère de Fleur de Lys
- Projet Charles

Les citoyens peuvent voter tous les jours, jusqu'au lundi 6 février 2023, au ville.quebec.qc.ca/merites. Ils courent ainsi la chance de gagner l'une des trois cartes-cadeaux de 100 \$ aux Galeries de la Capitale ou à Laurier Québec/Place Sainte-Foy, à leur choix.

Le projet gagnant du Prix du public sera annoncé lors du dévoilement de l'ensemble des lauréats des Mérites d'architecture, en mars 2023.

À propos des Mérites d'architecture

Ce concours biennal valorise les projets de construction distinctifs réalisés par des propriétaires, entreprises et professionnels en architecture, en design urbain et en préservation du patrimoine bâti. Les règlements sont disponibles sur la [page web](#) du concours.

Les Mérites d'architecture sont réalisés grâce à l'Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec.

- 30 -

Source : **Carine Loranger**
Service des communications
418 641-6210
carine.loranger@ville.quebec.qc.ca

2023 – 019 – COM